**Motion au CA DHG**

Les annonces du plan « Choc des savoirs » du Ministère de l’Education Nationale dessinent une École de l’assignation sociale et tendent à transformer le métier de professeur·e concepteur et conceptrice de son enseignement en technicien·ne d’application. Par ailleurs, l’organisation matérielle de regroupements de niveaux va induire des contraintes telles sur tous les emplois du temps que les conditions d’étude pour les élèves et de travail pour les professeur·es s’en trouveront encore dégradées. Les personnels d’enseignement s’opposent fermement à ce projet. C’est pourquoi nous voterons contre le tableau de répartition des moyens, qui applique une organisation structurelle contestable dans le fond mais aussi dans la forme. En effet aucun texte officiel entérinant les annonces ministérielles n'a, à ce jour, été publié. Nous refuserons de valider par notre vote un TRMD non réglementaire.

Nous tenons cependant à saluer le travail important et le dévouement de notre chef d’établissement, M Hourt, qui s’est efforcé de faire au mieux et de limiter les dégâts, pour les élèves et les personnels, avec peu.

Ces annonces sont pour nous inacceptables car les études montrent que les groupes de niveau n’aident pas les élèves en difficulté. Au contraire, ils contribuent à creuser les inégalités, tout en abaissant le niveau général, car le bénéfice qu’en tirent les élèves en réussite est inférieur à l’abaissement du niveau des élèves en difficulté. Les groupes de niveau, c’est donc une école à la fois moins efficace et plus inégalitaire, qui introduit un tri scolaire, et donc social des élèves, car les statistiques montrent que ces deux dimensions sont corrélées, et cela dès la sixième. Cela se poursuivra dès la Cinquième avec la découverte des métiers, notamment pour préparer les élèves les plus fragiles à se projeter dans le monde du travail, et se terminera avec l’examen du DNB, désormais érigé en barrage pour le passage en Seconde. Les élèves volontaires pourront éventuellement intégrer la classe prépa-lycée si elle n’est pas trop éloignée de chez eux, puisqu’il n’y en aura qu’une par département !

Outre cela, les conséquences d’une telle réforme vont être ravageuses :

* pour les élèves les plus fragiles, qui se verront enfermés dans un entre-soi forcé de 9h hebdomadaires en plus « petits » effectifs qui va les stigmatiser en leur collant une étiquette de « nul », avec pour conséquence une baisse de l’estime de soi. Cela va cantonner les élèves dans leur niveau sans réelles perspectives. Soyons réalistes : avec un groupe d’élèves tous en difficulté, les professeurs avanceront moins vite et approfondiront moins les connaissances. Quoi qu’en dise le gouvernement, on voit mal comment ils pourraient rattraper des élèves qui avancent plus vite et changer de groupe. Le risque, c’est de voir le destin scolaire d’un élève déterminé à peine sorti de l’école primaire. Il est à noter que 18 élèves (chiffre finalement retenu pour les groupes faibles, au lieu de 15 au départ), c’est déjà trop si le groupe n’est constitué que d’élèves en difficulté. Le groupe classe va disparaitre, et avec lui l’égalité des chances. La ministre demande déjà aux recteurs de se montrer fermes en cas de tensions et de crispation des familles au sujet des groupes auxquels seront affectés leurs enfants.
* pour les plus à l’aise, non seulement cela ne favorisera pas l’acceptation de la différence et l’inclusion des plus fragiles, mais ils seront aussi condamnés à passer toute leur scolarité dans des groupes surchargés, puisque la création des groupes allégés se fait sans moyens supplémentaires, ce qui ne facilitera pas leurs apprentissages.
* pour tous les élèves, ces groupes de niveau étant mis en place sans moyens, cela se fera en supprimant les aides existantes : l’aide et le soutien en mathématiques et en français, qui permettent d’accompagner les élèves, même s’ils ne font pas partie des plus faibles, de façon plus personnalisée, les groupes de sciences indispensables à la réalisation des expériences, les groupes en langue qui permettent de pratiquer dans de bonnes conditions, voire les bilangues. Les professeurs de mathématiques et de français seront destinés à changer très vite, lors de la constitution des groupes, après la passation des évaluations nationales. En outre, les risques d’erreur dans l’orientation vers un groupe existent, certains élèves ratant leur évaluation pour des raisons purement techniques, comme le manque d’aisance en informatique, puisque la technologie a disparu en sixième.
* pour les élèves, leur famille et les personnels de l’établissement, cela implique des emplois du temps épouvantables en raison des très fortes contraintes liées à l’alignement des heures effectuées en groupes de niveau et la pénurie de salles de classe disponibles. La dernière réforme du lycée a montré les conséquences redoutables de ces alignements sur la qualité des emplois du temps, aussi bien des élèves que des enseignants.

Dans un contexte de pénurie d’enseignants, cette création de groupes crée de nouveaux besoins qui ne pourront être pourvus que par le recours massif à des professeurs contractuels, c’est-à-dire non formés, aux qualités pédagogiques parfois hasardeuses.

Les professeurs de mathématiques et de français n’auront plus de classes mais des groupes : ils ne pourront plus exercer la mission de professeur principal. Il sera alors difficile de trouver un professeur principal pour chaque classe et donc un interlocuteur pour les familles, un référent pour les élèves.

A cela va s’ajouter une refonte simultanée des programmes en Cinquième, Quatrième et Troisième à la rentrée 2026, énième marque d'un profond mépris pour les professeur·es, qui devront faire face à une charge de travail déraisonnable, et une diminution des enseignements de musique et d’arts plastiques pour faire place aux cours de théâtre, annoncés par le Président de la République sans même prévoir qui les dispensera.

Nous n'acceptons pas de laisser des tests stéréotypés définir le parcours scolaire de chaque élève dès la Sixième car la prétendue flexibilité du dispositif sera forcément marginale.

Nous demandons l’abandon de cette réforme délétère, contraire aux données scientifiques, sans aucun moyen spécifique et qui va dans le sens d’un creusement des inégalités, d’un affaiblissement des résultats de notre système, d’une dégradation des conditions de travail des personnels et d’apprentissage des élèves.

Nous défendons un autre collège, un collège qui aurait les moyens de faire réussir toutes et tous les élèves, étudiant ensemble dans des classes hétérogènes à effectifs réduits pour la réussite de tous (nous rappelons que les classes de collège françaises sont les plus chargées de l’OCDE), et pour apprendre à faire société afin de réduire les déterminismes sociaux et scolaires.

Nous nous opposons au projet du Ministère d’un collège qui trie et sépare les élèves en son sein, et qui réduit à néant toute tentative d’école inclusive.

Les représentants des enseignants au CA.